

## Des ministres tout désignés pour parachever la destruction de l'École publique

Montreuil, le 23 septembre 2024

Près de trois mois après le résultat des élections législatives, l'insupportable déni de démocratie mis en œuvre par le président Macron se confirme.

En dépit des mobilisations des salariés, en dépit du résultat des urnes, le président Macron entend coûte que coûte poursuivre sa politique d'austérité, de remise en cause des droits et garanties collectives, d'attaque contre les services publics. L'Éducation nationale n'échappe pas à cette logique.

La députée Genetet est ainsi nommée ministre de l'Éducation nationale. Elle a été membre de la commission Défense, et coordinatrice politique de la loi de programmation militaire 2024-2030 attribuant à l'armée un budget de 413 milliards d'euros au moment les services publics manquent de tout, au moment où les salaires sont bloqués... Ce n'est donc pas étonnant qu'elle se soit déclarée « favorable à la généralisation du service national universel (SNU) pour nourrir « l'esprit de résilience » de la jeunesse ». Elle interrogeait d'ailleurs en mai dernier le ministre des Armées sur son déploiement à l'ensemble des élèves de seconde ce à quoi M. Lecornu (toujours ministre des armées) avait répondu qu'il convenait « d'éclairer et d'anticiper sans tarder » cette généralisation évaluée à 10 milliards d'euros.

La ministre sera accompagnée d'un « ministre délégué de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel. » Il s'agit du député Portier, connu pour avoir cosigné une tribune en défense « de l'enseignement privé indépendant ou sous contrat » et pour avoir reproché à l'ex-ministre Ndiaye, de ne pas réagir face à la « menace de l'entrisme islamiste à l'école ». Tout un programme...

Artisan d'un rapport consacré à l'instruction des enfants en situation de handicap, il indiquait notamment : « Il faut arriver à intégrer le médico-social dans le scolaire et arrêter de les opposer. Profitons, par exemple, d'enregistrer une baisse de la démographie scolaire avec de nombreux locaux vacants et délocalisons certains dispositifs médico-sociaux dans l'école en y installant des professionnels. » Il est donc tout désigné pour poursuivre la politique des gouvernements précédents qui, dans le cadre de l'Acte 2 de l'École inclusive, se refusent à créer les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux (estimées à 24 000 par le ministère) et au contraire dissoudre ceux-ci dans les écoles et les EPLE !

Ces nominations confirment le prolongement et l'aggravation de la politique de Macron de destruction de l'École publique et des droits des personnels.

Face à ces ministres, la FNEC FP-FO réaffirme l'intégralité de ses revendications :

- **Création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !**
- **Stop à l'économie de guerre ! L'argent pour les services publics pas pour la guerre !**
- **Fonds public à l'École publique ! Fonds privés à l'École privée !**
- **Abandon de l'Acte 2 de l'École inclusive, du « choc des savoirs », du SNU, et de toutes les mesures qui détruisent l'École !**
- **Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice !**
- **Abrogation de la réforme des retraites !**